

Prototype de décompte TVA en ligne - Méthode de décompte taux forfaitaire

I. Chiffre d'affaires

Contre-prestations	Chiffre	Chiffre d'affaires CHF	Chiffre d'affaires CHF	
Total des contre-prestations convenues ou reçues, y. c. de prestations imposées par option, de transferts par procédure de déclaration, de prestations à l'étranger (ch. d'affaires mondial)	200			
Contre-prestations déclarées sous ch. 200 qui proviennent de prestations exclues du champ de l'impôt (art. 21) pour lesquelles il a été opté en vertu de l'art. 22	205			
Déductions	Chiffre	Chiffre d'affaires CHF	Chiffre d'affaires CHF	Chiffre
Prestations exonérées (p. ex. exportations, art. 23), prestations exonérées fournies à des institutions et à des personnes bénéficiaires (art. 107, al. 1, let. a)	220			
Prestations fournies à l'étranger (lieu de la prestation à l'étranger)	221	+		
Transferts avec la procédure de déclaration (art. 38, veuillez télécharger également formulaire no 764)	225	+		
Prestations exclues du champ de l'impôt (art. 21) fournies sur le territoire suisse pour lesquelles il n'a pas été opté selon l'art. 22	230	+		
Diminutions de la contre-prestation telles que rabais, escomptes, etc.	235	+		
Divers (p. ex. valeur du terrain, prix d'achat en cas d'imposition de la marge)	280	+		
			-	0.00
				289
Total du chiffre d'affaires imposable (Ch. 200 moins ch. 289):	299		=	0.00

II. Calcul de l'impôt

Taux	Chiffre	Prestations CHF	Impôt CHF	Taux
Prestations	323		+	0.00%
+ Avez-vous encore du chiffre d'affaires à déclarer aux anciens taux (jusqu'au 31.12.2023)?				
Total du chiffre d'affaires imposable (comme ch. 299):	379		=	0.00
Impôt sur les acquisitions	Chiffre	Prestations CHF	Impôt CHF	
Impôt sur les acquisitions (net, excl. TVA)	383		+	0.00
+ Avez-vous encore de l'impôt sur les acquisitions à déclarer aux anciens taux (jusqu'au 31.12.2023)?				
Total de l'impôt dû (Ch. 323 jusqu'à 383)	399		=	0.00
Crédit d'impôt	Chiffre	Impôt CHF	Impôt CHF	Chiffre
Corrections en cas de prise en charge dans le cadre de la procédure de déclaration (art. 38)	415	-	0.00	479
Montant à payer	500		0.00	☐ Arrondir
Solde en faveur de l'assujetti	510			

Prototype de décompte TVA en ligne - Méthode de décompte taux forfaitaire

III. Autres mouvements de fonds (art. 18, al. 2)

	Chiffre	Montant CHF
Subventions, taxes touristiques encaissées par les offices du tourisme, contributions versées aux établissements chargés de l'élimination des déchets et d'approvisionnement en eau (let. a-c)	900	
Dons, dividendes, dédommagements, etc. (let. d à l)	910	

[Retour à 'Mes décomptes TVA'](#)[Vider le formulaire](#)[Enregistrer temporairement](#)[Aperçu !\[\]\(a870788d6ed9b8fd294b7654a8c8526b_img.jpg\)](#)[Continuer](#)

Calcul

Si plus d'un taux forfaitaire a été accordé à l'assujetti, le taux moyen est déterminé en indiquant plusieurs taux forfaitaires. Le total du chiffre d'affaires et le montant de l'impôt sont ensuite repris dans le formulaire de décompte.

Avez-vous du chiffre d'affaires à déclarer à partir du 01.01.2025 ?

+ Nouvelle activité

Activité	Taux d'imposition	Contre-prestations CHF	Total de l'impôt CHF	Action
Énergie, notamment sous forme d'électricité, de gaz, de chaleur: livraison	3.0 %	Contre-prestation	0.00	
Location de biens imposables au taux normal, sauf indication contraire dans la présente liste	3.7 %	Contre-prestation	0.00	

Avez-vous du chiffre d'affaires à déclarer du 01.01.2024 au 31.12.2024 ?

Avez-vous du chiffre d'affaires à déclarer aux anciens taux (jusqu'au 31.12.2023)?

Total de l'impôt et taux moyen

Veuillez saisir les taux forfaitaires et les chiffres d'affaires correspondants (impôt) en haut sous Calcul. Le total s'adapte en conséquence.

Période d'imposition	Taux moyen	Contre-prestations CHF	Total de l'impôt CHF
jusqu'au 31.12.2023		0.00	0.00
		0.00	0.00
jusqu'au 31.12.2024		0.00	0.00
à partir du 01.01.2025		0.00	0.00
		0.00	0.00

Veuillez indiquer comment l'impôt doit être arrondi:

- ☒ Sans arrondi
- ☐ Arrondi par activité
- ☐ Arrondi du total de l'impôt

Annuler

Reporter le calcul